

Un vrai projet pour Saint-Léon

Nathalie Augé, Françoise Cases, Sylvie Combelles, Claudine Corradi, David Creton, Gérard Dubac, Hervé Foch, Michel Gonçalves, Marie-Hélène Krief, Lionel Laborie, Catherine L'Hostis, **Christian Mazas**, Jacqueline Oriol, Jean-Claude Pariel, Sébastien Ramos

Élection municipale du 23 Mars 2014

Lettre n°3

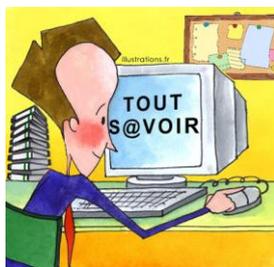
«Créer une démocratie citoyenne »

Février 2014

Créer une démocratie citoyenne et participative, c'est permettre un accès en toute transparence aux informations et la mise en place d'une **concertation** entre citoyens. C'est **construire ensemble** des projets pour tous et proposer à chacun de participer aux prises de décisions collectives.

Informer

La **transparence** et la lisibilité de l'information sont indispensables pour que chaque Saint-Léonais puisse comprendre, s'approprier et juger des affaires municipales.



Notre projet est de renforcer les moyens de communication :

- un site Internet municipal, avec un ordinateur disponible à la Mairie,
- un bulletin municipal bâti en coopération entre les citoyens, les associations et les élus,
- une lettre d'information dès que les événements le nécessitent,
- l'utilisation des panneaux d'affichage communaux,
- le recours aux réseaux sociaux.

L'équipe s'engage à donner l'accès aux informations sur le fonctionnement de la commune :

Pratiques : heures d'ouverture (Mairie, poste, école,...), listes (des associations, des artisans et entreprises...), services (ALAE, ALSH,...) permanences des élus, calendrier des commissions et des conseils municipaux, ou sur la vie communale,...

Décisionnelles : délibérations (communales et intercommunales comme le SIECHA ou CO.LAUR.SUD), budgets et comptes de la commune, Plan Local d'Urbanisme,...

Pour vous permettre de suivre la gestion de votre commune, nous organiserons les Conseils Municipaux en soirée, avec une présentation didactique des sujets traités et un suivi des actions en cours.

Consulter, concerter et agir ensemble

La concertation est construite sur **le respect et l'écoute** de tous. **L'implication des habitants est donc indispensable** pour que les échanges puissent faire émerger les projets ou les problématiques, et apporter des réponses dans **l'intérêt collectif**. Les employés municipaux, les élus, les consultants extérieurs ou les services des différentes collectivités liées à la commune seront associés à la démarche.

Mettons en place des outils propices à l'écoute et aux échanges :

- des conseils de quartiers, de jeunes et de seniors,
- des réunions publiques ou des ateliers de travail,
- des visites sur le terrain, pour comprendre les problématiques et échanger avec les riverains.





Favorisons les **initiatives citoyennes** comme la mise en place de pédibus sur la commune.

Un pédibus, ou autobus pédestre, est un mode de ramassage scolaire alternatif qui consiste à convoier les enfants à pied, accompagnés par des parents volontaires, sur les trajets domicile-école.



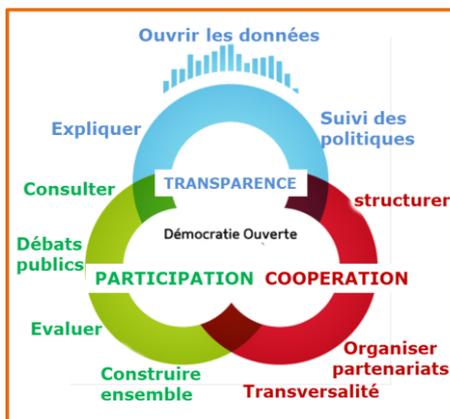
Participons à des **actions de valorisation de notre patrimoine culturel ou naturel**, par des chantiers bénévoles de restauration des bâtiments (église, par exemple) ou d'entretiens des chemins communaux.



Utilisons la **dynamique associative** de la commune pour organiser une manifestation collaborative annuelle entre les associations, les services de la Mairie et les citoyens volontaires !

Cette manifestation dessinera l'identité de Saint-Léon sur le territoire.

Evaluer et rendre compte



L'**évaluation** est indispensable à l'issue de la **démarche participative** pour en apprécier les résultats. Il s'agit de s'assurer que les choix faits et discutés sont bien appliqués, et correspondent aux objectifs de départ, à l'intérêt général et à la cohésion sociale.

L'équipe s'engage à **communiquer sur les résultats de ces évaluations** à travers les différents outils de communication mis en place.

Pour en savoir plus <http://saintleon2014.wordpress.com>

L'équipe « Un vrai projet pour Saint-Léon » vous invite à une réunion publique, au foyer rural, le samedi 15 mars à 18h00